



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

RAPPORT ANNUEL 2005



RAPPORT ANNUEL 2005

SOMMAIRE

- Mot de la Présidente
- Mot de la direction
- Le CIPC : Mission et valeurs
- Le CIPC en actions :
 - Centre de connaissances
 - Centre d'expertise
 - Centre de coopération
- Gouvernance et développement stratégique
- Perspectives 2006
- La structure de gouvernance
- Le personnel du CIPC
- États financiers

MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2005 s'est achevée par de nouveaux épisodes de violence dans les villes, particulièrement en France, en Australie et au Canada, nous rappelant, une fois encore, toute l'importance de la prévention de la criminalité. Si la lutte contre le terrorisme et la criminalité trans-nationale constituent des priorités incontournables pour tous les pays aujourd'hui, elles ne doivent pas être opposées aux actions de prévention quotidiennes, sur le terrain et au plus proche des habitants. Leurs résultats s'apprécient sur le long terme; trop souvent, leur efficacité est prouvée *a-contrario*.

De nombreux acteurs partagent cet engagement en faveur de la prévention de la criminalité. Le Centre est ainsi sollicité par de nouveaux partenaires et 2005 aura été marquée par l'adhésion du Chili, de la Hongrie et du Querétaro, ainsi que du *German Congress on Crime Prevention*. L'année a permis au CIPC de développer son assise en Amérique latine; au-delà des nouveaux membres, des collaborations ont été menées avec le Brésil, le Mexique, le Salvador et le Guatemala. La tenue du colloque annuel à Santiago au Chili a véritablement permis de constater toute l'actualité de la prévention sur le continent : mise en place de politiques de *seguridad ciudadana*, réforme des polices et contrôle du développement des services de sécurité privée, prise de conscience des risques d'une sécurité à deux vitesses, selon le niveau de revenus des habitants d'un quartier; tous ces enjeux ont été au cœur de nos riches débats.

Tous les cinq ans, le Congrès des Nations Unies sur la justice pénale et la prévention réunit les délégations du monde entier, ainsi que des organisations non gouvernementales. Pour la troisième fois, le CIPC était présent à cet événement d'envergure et a été chargé de l'organisation de l'atelier consacré à la prévention de la criminalité. Le recueil de pratiques inspirantes élaboré pour l'occasion a permis de mettre l'accent sur la prévention de la délinquance en milieu urbain et auprès des jeunes.

Enfin, 2005 a vu l'aboutissement de la réflexion lancée à Paris, au 10^{ème} anniversaire du CIPC, relative aux perspectives d'évolution et au positionnement du Centre. La publication de notre nouveau plan stratégique de développement pour les 5 années à venir a coïncidé avec la nomination d'une nouvelle Directrice générale. 2005 m'est apparue comme une année riche en activités et jetant les bases d'un nouvel élan.



Raymonde DURY
Présidente du Conseil

Mot de la Direction

2005 a signifié une nouvelle étape pour le CIPC. L'adoption du plan de développement stratégique, le renforcement des instances de gouvernance, la réflexion entamée sur la révision des statuts et la nomination le 1^{er} novembre 2005 d'une nouvelle directrice générale en sont autant de manifestations.

L'action du CIPC se décline clairement autour de trois axes : un centre de connaissances, un centre d'expertise, et un centre de coopération internationale. Trois axes qui s'imbriquent naturellement, qui se complètent et se renforcent mutuellement. Connaissance parce qu'il est essentiel d'être au fait des évolutions, des enjeux actuels, et des défis émergents. Sans cette connaissance de base, nous serions un capitaine sans carte. Expertise parce que cette connaissance n'est pas destinée à alimenter notre réflexion propre autant qu'à soutenir l'action de ceux qui agissent la prévention dans les pays, les régions, les villes. Savoir n'est pas suffisant : il faut savoir transmettre et transmettre efficacement. Et puis coopération parce que nous savons bien que, malgré et avec les différences qui caractérisent nos pays, les problématiques que nous vivons sont souvent similaires, et surtout parce que nous reconnaissons la nécessaire interdépendance qui fait notre époque. Coopérer, partager, mettre en commun, c'est en même temps créer les conditions d'un apprentissage plus efficace, plus susceptible de pérennisation.

Les défis sont grands, les attentes élevées. Au cours de sa première décennie, le CIPC a su établir sa crédibilité, sa légitimité, son utilité. Il s'agit maintenant de le porter à un autre niveau. Le CIPC en a les moyens. Parce qu'il compte sur une petite équipe de professionnels fortement engagés, mais surtout parce que le CIPC c'est un réseau, un vivier international d'experts, de décideurs, d'acteurs. Notre force, c'est la somme de tous ces engagements, de toutes ces compétences, partout à travers le monde.

C'est avec plaisir et fierté que nous prenons acte du chemin parcouru ainsi que des actions menées en 2005, parce qu'ils constituent un indicateur puissant de notre capacité collective à atteindre les objectifs que nous ont fixés nos instances de gouvernance. C'est donc aussi avec confiance que nous abordons les cinq prochaines années, pour que rayonne encore davantage le CIPC et à travers lui la prévention de la délinquance et une sécurité citoyenne partagée par un nombre de plus en plus grand d'habitants de la planète.

MISSION ET VALEURS

Le CIPC est un forum international unique d'échange pour les gouvernements nationaux, les autorités locales, les organismes publics, les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales en matière de prévention de la délinquance et de sécurité des collectivités. Il met la connaissance au service de l'action pour améliorer les politiques et interventions afin de réduire plus efficacement la délinquance, la violence et l'insécurité. L'action du CIPC vise à:

- Rendre accessible et mieux faire connaître la base de connaissances internationales sur les politiques et interventions de prévention et de sécurité humaine.
- Encourager l'utilisation de pratiques inspirantes et d'outils susceptibles d'améliorer la sécurité des collectivités.
- Soutenir la coopération internationale.
- Favoriser l'assistance technique et le maillage des expertises.

Le CIPC

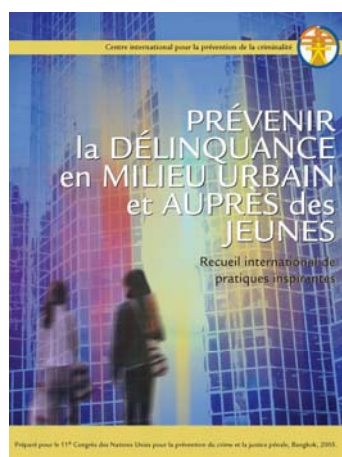
- Considère que la sécurité humaine est un bien public.
- Croit que des politiques et actions intégrées de prévention sont nécessaires à la sécurité des collectivités.
- Promeut l'utilisation de la connaissance provenant de la recherche pour agir et décider mieux.
- Est convaincu que le dialogue international, respectueux des différences, entre les diverses régions du monde est un outil de changement positif.

LE CIPC EN ACTIONS

UN CENTRE DE CONNAISSANCES

La capacité de maintenir une base de connaissances sur les évolutions des politiques et des pratiques en matière de prévention de la délinquance et plus généralement de réponses à l'insécurité est essentielle à toute notre action. Cette base de connaissances, dont une partie importante est accessible via notre site Internet, renseigne les décideurs et gestionnaires des politiques sur les tendances, fournit aux praticiens des informations sur des pratiques éprouvées ou inspirantes et sur des outils pratiques, et rassemble des rapports, études et recherches, souvent non publiés ailleurs, sur des thématiques pertinentes à la prévention. Elle permet au CIPC d'apprécier les enjeux émergents et d'offrir à ses membres une information régulière sur l'actualité de la prévention. Enfin, elle est aussi le socle à partir duquel le CIPC produit des analyses comparatives sur des questions spécifiques.

En 2005, le CIPC a poursuivi l'élaboration de sa base de connaissances ajoutant notamment des pratiques et des outils. Surtout, nous avons publié, grâce à un financement du gouvernement canadien, le *Recueil international de pratiques de prévention en milieu urbain et auprès des jeunes en situation de risque*, réalisé dans le cadre du Congrès mondial des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale qui s'est tenu à Bangkok en avril.



Ont été publiés les **rapports d'analyse comparative sur les dommages sociaux relatifs aux drogues et à l'alcool** (Observatoire français des drogues et des toxicomanies) et sur **l'inclusion des jeunes dans les stratégies urbaines et sur les jeunes à risque** (ONU Habitat).

Les travaux préparatoires au colloque annuel qui s'est tenu à Santiago en octobre 2005 ont mené à la publication d'un rapport substantif sur **les rôles du secteur privé en prévention de la délinquance** qui, en plus de balayer ce champ encore largement méconnu, trace des pistes pour un développement plus intégré de la prévention.

Enfin, les personnels du CIPC ont publié divers articles dans des revues scientifiques, dont un numéro spécial de *la Revue canadienne de criminologie et de justice pénale* (avril 2005) sur l'état de la prévention.

UN CENTRE D'EXPERTISE

Outil au service des villes et des gouvernements et des acteurs de la prévention dans les collectivités locales, la police et le milieu associatif, le CIPC prépare des synthèses des connaissances qui, tout en tenant compte des spécificités des cultures et des systèmes administratifs et de la diversité des acteurs de la prévention, intègrent les approches et les perspectives.

Le mensuel électronique du CIPC, *L'Observateur International* (OI), informe les lecteurs de l'actualité récente en prévention de la criminalité, propose des notes de synthèse et des entrevues sur des thématiques contemporaines et renseigne sur les activités de nos partenaires. En 2005, le CIPC a publié 10 numéros, rejoignant les décideurs et les praticiens sur tous les continents.



Au cœur même des services qu'il offre à ses membres, le CIPC tient un **colloque annuel** permettant de faire le point sur l'état des connaissances et des pratiques sur une thématique choisie. Le cinquième colloque annuel s'est tenu à Santiago les 27 et 28 octobre sur le thème des **rôles du secteur privé en prévention de la criminalité**.

S'appuyant sur ses synthèses des connaissances et son expertise du terrain le CIPC offre des sessions de formation aux décideurs et aux acteurs de la prévention. Après avoir tenu en 2004, un programme pilote de formation internationale, le CIPC a poursuivi en 2005 la préparation du premier **Institut international de formation** en prévention de la criminalité qui sera offert au Mont-Tremblant en juin 2006. Les personnels du CIPC ont aussi été invités à offrir une semaine de formation aux acteurs de la prévention de l'État du Querétaro (Mexique), en plus d'intervenir à l'occasion de conférences internationales ciblées.

Le CIPC est aussi un lieu d'expérimentation, afin de valider les analyses, de vérifier le bien-fondé des propositions, de mettre à l'épreuve les outils de partenariat ou de travail proposés aux acteurs de la prévention. Le **partenariat policier** est l'un des volets importants de cette action. Même si la prévention de la délinquance doit se produire le plus possible en amont du délit et agir sur les facteurs de risque sous-jacents, elle ne peut être dissociée de l'apport du travail policier. En 2005, grâce notamment à l'appui que lui offre la Sûreté du Québec, le CIPC a poursuivi le travail de maillage international avec les organisations policières afin d'identifier des enjeux clés.

La mise à l'épreuve des **outils d'évaluation** des actions et stratégies de prévention de la délinquance découle du travail entamé en 2001 sur la pratique de l'évaluation. En 2005, le CIPC a poursuivi la démarche d'évaluation de la mise en œuvre de la

politique de prévention de la criminalité du Ministère de la Sécurité publique du Québec dans cinq communes québécoises.

Enfin, le CIPC, qui se décrit lui-même pour partie comme une sorte d'observatoire international, a poursuivi en 2005, pour le compte du ministère de la Sécurité publique du Québec, le projet de création d'un **observatoire de la sécurité et de la prévention**. Ce projet permet de réfléchir sur les indicateurs pertinents pour mesurer l'état de la sécurité et de la prévention, sur les sources de données et leur fiabilité, sur l'utilité de ces informations pour informer les décisions et les pratiques, ainsi que pour établir des partenariats avec d'autres observatoires.



Centre de coopération internationale

La coopération entre le CIPC et les principaux acteurs internationaux du domaine de la prévention et de la sécurité urbaine est essentielle à l'essor global de la prévention et au développement stratégique du CIPC lui-même. Le CIPC participe ainsi à l'évolution d'une doctrine commune de la prévention et à l'expansion du vivier d'experts internationaux.

Membre actif du **Réseau des Instituts des Nations Unies sur la justice pénale**, le CIPC a formalisé en 2005 son statut d'Institut affilié auprès de l'ONUDC à Vienne. En plus de participer activement à la réunion de la Commission des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale, à la conférence annuelle de l'ISPAC et aux réunions du Réseau des Instituts, le CIPC a organisé l'Atelier sur la prévention de la criminalité dans le cadre du **11^e Congrès mondial des Nations Unies** sur la prévention du crime et la justice pénale qui s'est tenu à Bangkok en avril 2005. L'Atelier organisé par le CIPC a permis la participation d'une vingtaine d'acteurs de la prévention de tous les coins du monde, venus faire part aux délégués de leur expérience pour répondre aux phénomènes de criminalité urbaine et aux enjeux posés par les jeunes en situation de risque.



Le CIPC maintient aussi des relations étroites avec le **programme des Villes plus Sûres de l'ONU-Habitat**. En 2005, nous avons notamment entamé les préparatifs du Forum mondial urbain qui se tiendra en juin 2006 à Vancouver.

Le CIPC soutient l'action des villes et des associations de villes. En 2005, le **travail international d'échanges** impliquant les villes de Liège, Bordeaux et Montréal, s'est poursuivi. Un premier rapport de fond proposant un outil permettant aux acteurs de faire le diagnostic des nuisances publiques liées à la drogue et à la prostitution dans les espaces publics a ainsi été mis à l'épreuve par les villes participantes.

Le CIPC a aussi donné le coup d'envoi à une collaboration qui s'annonce fructueuse avec le Centre canadien d'études et de coopération internationale, en participant à une mission de formation et d'intervention sur les gangs de rue en Amérique centrale en novembre dernier.

Enfin, le CIPC a poursuivi son implication auprès de Femmes et Villes International.

GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Au titre de la gouvernance, l'année 2005 a été marquée par l'élaboration et l'adoption du Plan de développement stratégique du CIPC. En plus des personnels du CIPC, les membres de l'exécutif ont participé aux travaux. Ce plan stratégique marque une nouvelle phase du développement du CIPC, et trace des lignes directrices fortes pour son action au cours des cinq prochaines années.

Les gouvernements du Chili et de la Norvège ont finalisé leur adhésion comme membres de plein titre à compter de janvier 2005, tandis que la **Hongrie** et l'état du **Querétaro** au Mexique se sont joints officiellement au CIPC à l'occasion de la réunion du Comité consultatif et d'orientation des gouvernements membres à Santiago. Par ailleurs, le gouvernement du Royaume-Uni a décidé de se retirer.

Le Comité consultatif et d'orientation a tenu, en Charlevoix, au Québec, en mai, sa réunion de mi-année. À cette occasion, monsieur Luc CRÉPEAULT, qui exerçait pour le Québec la présidence du CCO, nous a annoncé sa retraite. Le CIPC tient à le remercier profondément pour son engagement auprès du CIPC et lui souhaite tout le succès dans ses nouvelles fonctions. Monsieur CRÉPEAULT a été remplacé par monsieur Paul GIRARD, sous-ministre associé aux affaires policières du Ministère de la Sécurité publique du Québec, comme président du CCO.



Au titre des organismes membres, le *German Crime Prevention Congress* s'est joint à nous, cependant que la *US Conference of Mayors*, qui ne faisait plus de la délinquance l'une de ses priorités, s'est retirée.

L'exécutif du CIPC est composé de Raymonde DURY, présidente du CA, Roger HOWARD, vice-président, Michel MARCUS, secrétaire, Vera DANYLUK, trésorière, de Paul GIRARD, à titre de président du CCO et de madame Dianne HERIOT, de l'Australie, à titre de vice-présidente du CCO, poste créé en octobre 2005 par le Conseil d'administration.

PERSPECTIVES POUR 2006

Le CIPC démarrera en 2006 les travaux menant à la publication, en 2007, du premier **rapport bisannuel international sur l'état de la sécurité et de la prévention** de la délinquance. Ce rapport permettra de faire le point sur les évolutions dans les différents pays et, à terme, de permettre le développement d'indicateurs de la prévention qui font encore largement défaut.

Le CIPC offrira aussi son **institut international de formation** en juin 2006. Orienté vers les décideurs et gestionnaires supérieurs, ce programme de formation sera axé sur les outils de résolution de problèmes pour les politiques et programmes de prévention.

Des programmes importants viendront à terme, dont nous pourrons tirer pleinement des enseignements pour l'ensemble des acteurs de la prévention : ce sera le cas du programme d'échanges entre villes francophones sur la réponse locale aux nuisances publiques, ainsi que de la première phase du projet de développement d'un observatoire de la sécurité et de la prévention au Québec.

Surtout, l'action de **coopération internationale** du CIPC sera renforcée. Divers projets seront mis en œuvre avec l'ONU DC et avec ONU Habitat : l'élaboration d'un questionnaire sur les instruments internationaux en matière de prévention du crime, le développement d'un recueil international de pratiques sur le diagnostic local de sécurité, la préparation d'un atelier sur l'assistance technique dans le cadre de la Commission des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale, ainsi que la participation active au Forum mondial urbain. De même, le CIPC participera à des conférences internationales importantes, notamment celle de Saragosse sur la gouvernance locale, la démocratie et la sécurité organisée par l'un des partenaires clés du CIPC, le Forum européen pour la sécurité urbaine. Enfin, des **démarches systématiques** seront menées auprès des instances nationales et internationales de coopération internationale pour inscrire la prévention de la délinquance dans les orientations de programmation et procéder à une offre de services d'assistance technique pointue.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Conseil d'administration

Notre Conseil d'administration est composé de 13 à 18 représentants élus à la majorité des voix par l'assemblée générale des membres. Le Conseil administre les affaires courantes du CIPC et prend ses décisions par consensus. Lors de sa réunion annuelle, il se penche sur des questions telles l'admission de nouveaux membres, le programme de travail du CIPC, son budget et ses statuts. Le Conseil est présentement composé des organismes suivants :

Association mondiale des grandes métropoles (Metropolis)
Australian Crime Prevention Council (ACPC)
Collège canadien de police
Council for Scientific and Industrial Research (CSIR) Afrique du Sud
Crime Concern, Royaume-Uni
Fédération canadienne des municipalités
Forum Européen pour la sécurité urbaine
Forum Français pour la sécurité urbaine
Naif Arab University for Security Sciences (NAUSS)
National Crime Prevention Council, États-Unis
Office des Nations-Unies contre les drogues et le crime (ONUDC)
Programme des Nations Unies pour les établissements humains, ONU-Habitat
Sécurité du revenu et développement social, Ville de Montréal, Canada

Comité exécutif

L'exécutif est composé de trois à cinq membres désignés sur une base annuelle par le Conseil d'administration. Ses membres actuels sont :

Présidente: Madame Raymonde DURY,
Vice-président: Roger HOWARD, Directeur général, *Crime Concern* (Royaume-Uni)
Secrétaire : Michel MARCUS, Délégué général, *Forum Européen pour la sécurité urbaine*
Trésorière : Vera DANYLUK, *Collège canadien de police*



Le président et le vice-président du CCO sont aussi membres d'office de l'exécutif.

Comité consultatif et d'orientation

Le Comité consultatif et d'orientation (CCO) est composé des divers gouvernements qui soutiennent les activités du CIPC. Ils sont représentés par le haut fonctionnaire responsable de la prévention de la délinquance. Le CCO est présidé par l'un de ses membres pour un mandat de deux ans, sur une base rotative. En plus des gouvernements fondateurs de la France, du Canada et de la province de Québec, le CCO inclut les gouvernements de l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Chili, la Hongrie, la Norvège et l'État du Querétaro (Mexique).

- Président : Paul GIRARD, Sous-ministre associé, Ministère de la sécurité publique (Québec)
- Vice-présidente : Dianne HERIOT, Secrétaire adjointe, Département du Procureur général

Les avantages et bénéfices pour les gouvernements membres

Les gouvernements qui soutiennent les actions centrales du CIPC se sont bien évidemment engagés en premier lieu parce qu'ils croient eux-mêmes à des approches préventives de la délinquance, de la violence et de l'insécurité. Ils se sont engagés aussi parce qu'ils croient à la richesse du dialogue international et à l'échange d'expériences entre les régions du monde pour bonifier les approches de chacun. Nous pensons aussi que les gouvernements membres retirent des bénéfices de leur participation aux actions du CIPC, notamment :

- Un forum unique de discussions internationales sur des enjeux clés de la prévention (politiques, programmes, actions) ;
- Une vitrine pour faire connaître leurs politiques, programmes et outils ;
- Une plateforme d'échange avec les ONG, les praticiens et des chercheurs ;
- Une occasion de participer à son colloque annuel sur un thème choisi et d'en être l'hôte ;
- La possibilité d'influencer les orientations du programme de travail du CIPC et d'obtenir des analyses comparatives internationales sur des sujets spécifiques ;
- La possibilité de participer à son institut annuel de formation en prévention de la criminalité ;
- Une visite régulière d'un représentant du CIPC permettant de mener des analyses stratégiques, offrir des conférences, etc. ;
- Une opportunité de contribuer au développement, à la dissémination et à l'utilisation de connaissances et outils pour une prévention efficace et rigoureuse ;
- Un lieu de stage et de formation privilégié pour des chercheurs, étudiants ou praticiens ;
- Une opportunité de contribuer au développement des pratiques et politiques de prévention au plan international.

LE PERSONNEL DU CIPC

Esthela ALVARADO, Réceptionniste et adjointe de comptabilité
Olivier BARCHECHAT, Chargé d'études
Serges BRUNEAU, Directeur de projets
Laura CAPOBIANCO, Chargée d'études
Annie KHALIL, Responsable des communications
Jocelyne LATOUR, Adjointe exécutive
Daniel SANSAÇON, Directeur général adjoint
Valérie SAGANT, Directrice générale
Julie SAVIGNAC, Analyste, chargée du projet d'Observatoire de la criminalité du Québec
Margaret SHAW, Directrice de l'analyse et de l'échange
Richard ST-DENIS, Directeur du partenariat policier
Paulette TAILLEFER, Adjointe administrative
Kathryn TRAVERS, Analyste junior
Sirpa UTRAINEN, Chargée de l'administration et des finances
Chantal VALADE, Bibliothécaire et documentaliste

ONT COLLABORÉ AUX TRAVAUX DU CIPC EN 2005 :

Claudio BESOZZI, Responsable scientifique du projet d'Observatoire de la criminalité du Québec
Nadia GERSPACHER, Chargée de mission pour la préfiguration de l'Institut international de formation du CIPC et chargée de recherche sur les nouveaux métiers de la sécurité et de la prévention
Damien BERTRAND, étudiant en maîtrise d'études internationales à l'Université de Montréal, chargé de la mise à jour de la base de données relative aux politiques publiques de prévention de la criminalité.

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2005

(Annexe)

**Centre international pour la
prévention de la criminalité**

**États financiers
au 31 décembre 2005**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes complémentaires	7 - 11

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de
Centre international pour la prévention de la criminalité

Nous avons vérifié le bilan de l'organisme Centre international pour la prévention de la criminalité au 31 décembre 2005 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Montréal
Le 15 mars 2006

Centre international pour la prévention de la criminalité

Résultats

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
	\$	\$
Produits		
Contributions (note 4)	<u>1 174 730</u>	<u>1 267 404</u>
Autres produits		
Cotisations des membres	4 010	
Autres	14 925	886
Location	4 335	4 274
Apports non monétaires - Sûreté du Québec	217 897	220 000
Apports non monétaires - Argentine	25 000	25 000
Apports non monétaires - Ministère de la Justice France	<u>71 589</u>	
	<u>337 756</u>	<u>250 160</u>
	<u>1 512 486</u>	<u>1 517 564</u>
Charges		
Ressources humaines	1 097 465	934 372
Déplacements	111 200	108 429
Réunions du conseil d'administration - comité consultatif et d'organisation	44 767	47 747
Séminaires et conférences	4 579	55 104
Sous-traitance	11 014	
Fonctionnement	182 289	218 475
Autres charges	36 028	46 588
Amortissement des immobilisations	<u>10 983</u>	<u>6 953</u>
	<u>1 498 325</u>	<u>1 417 668</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>14 161</u>	<u>99 896</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

Centre international pour la prévention de la criminalité

Évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

	2005			2004
	Investis en immobilisations	Grevés d'affectations d'origine interne	Non grevés d'affectations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	41 692	79 109	147 884	268 685
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(10 983)		25 144	14 161
Investissement en immobilisations	7 295		(7 295)	
Solde à la fin	<u>38 004</u>	<u>79 109</u>	<u>165 733</u>	<u>268 685</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre international pour la prévention de la criminalité

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	14 161	99 896
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	10 983	6 953
Apports reportés	(82 187)	115 106
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 5)	<u>195 956</u>	<u>(147 935)</u>
Rentrées nettes de fonds	138 913	74 020
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations et sorties nettes de fonds	<u>(7 295)</u>	<u>(27 740)</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	131 618	46 280
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>218 598</u>	<u>172 318</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>350 216</u></u>	<u><u>218 598</u></u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	115 853	51 343
Fonds du marché monétaire	<u>234 363</u>	<u>167 255</u>
	<u><u>350 216</u></u>	<u><u>218 598</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre international pour la prévention de la criminalité

Bilan

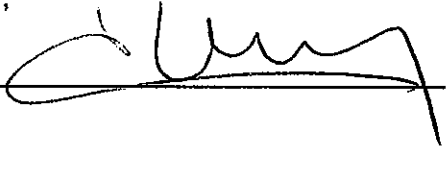
au 31 décembre 2005

	2005	2004
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	115 853	51 343
Fonds du marché monétaire, au coût plus les revenus réinvestis	234 363	167 255
Débiteurs (note 6)	82 759	282 637
Frais payés d'avance	14 107	18 408
	<u>447 082</u>	<u>519 643</u>
Immobilisations (note 7)	38 004	41 692
	<u>485 086</u>	<u>561 335</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	58 723	66 946
Apports reportés (note 9)	143 517	225 704
	<u>202 240</u>	<u>292 650</u>
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	38 004	41 692
Grevés d'affectations d'origine interne	79 109	79 109
Non grevés d'affectations	165 733	147 884
	<u>282 846</u>	<u>268 685</u>
	<u>485 086</u>	<u>561 335</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur



Administrateur



Centre international pour la prévention de la criminalité

Notes complémentaires

au 31 décembre 2005

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué conformément aux dispositions de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, a le statut d'organisation internationale non gouvernementale. Il est enregistré à titre d'organisme de charité et est exempté d'impôts.

L'organisme a pour mission d'aider les villes et les pays à réduire la délinquance, la violence et l'insécurité en mettant à leur disposition l'expertise internationale sur les stratégies qui ciblent les facteurs de risque de délinquance et de victimisation.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et établir des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés à titre d'éléments d'actif et de passif et la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges connexes. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse, les dépôts à vue et les fonds du marché monétaire dont l'échéance est de moins de trois mois au moment de l'acquisition.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont comptabilisés que si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et s'il s'agit de fournitures et de services que l'organisme se procure normalement contre paiement lorsqu'ils ne sont pas offerts à titre gratuit. Dans ces cas, la mesure d'évaluation des dons reçus est la juste valeur.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

	<u>Taux</u>
Équipement informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

Centre international pour la prévention de la criminalité

Notes complémentaires

au 31 décembre 2005

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif, qui sont convertis au taux d'origine. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats de l'exercice.

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
	\$	\$
Revenus de placements	5 108	538
Autres frais financiers	2 561	2 949
Perte de change	2 014	51

4 - CONTRIBUTIONS

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
	\$	\$
Afrique du Sud		
South African Police Service	17 658	17 312
Australie		
Attorney General's Department	73 847	73 846
Belgique		
Service public fédéral intérieur (a)	133 414	71 491
Canada		
Justice Canada/Sécurité publique et protection civile	299 784	300 000
France		
Délégation interministérielle à la Ville	102 025	137 070
Norvège		
Police directorate Norway	24 045	
Pays-Bas		
Ministère de la Justice		35 776
Québec		
Ministère de la Sécurité publique	75 000	75 000
Royaume-Uni		
Youth Justice Board		77 427

Centre international pour la prévention de la criminalité

Notes complémentaires

au 31 décembre 2005

4 - CONTRIBUTIONS (suite)

	2005	2004
	\$	\$
Autres		
Programme Échange villes		
Service public fédéral intérieur, Belgique	41 400	47 938
Ville de Montréal	20 000	20 000
Institut international de formation - Montréal International	20 000	20 000
Atelier ONU		
Centre national pour la prévention du crime - Canada	60 000	40 000
Autres	14 351	
Mali - Justice Canada		34 690
Observatoire français des drogues et des toxicomanies		61 139
Agence intergouvernementale de la Francophonie		65 488
Trousse diagnostique de sécurité - Institut national de santé publique du Québec		5 092
Observatoire Québec - Centre national pour la prévention du crime, Canada	217 782	185 135
ONU - Habitat		
Évaluation Québec (MSP)	58 185	
Partenariat Policier	17 239	
	<u>1 174 730</u>	<u>1 267 404</u>

- (a) Les contributions constatées en 2005 comprennent les contributions annuelles de 2004 et de 2005, tandis que la contribution constatée en 2004 est relative à la contribution annuelle de 2003.

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2005	2004
	\$	\$
Débiteurs	199 878	(180 803)
Frais payés d'avance	4 301	(18 408)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(8 223)	51 276
	<u>195 956</u>	<u>(147 935)</u>

6 - DÉBITEURS

	2005	2004
	\$	\$
Contributions à recevoir	74 866	266 720
Taxes à recevoir	7 012	12 729
Comptes clients		3 188
Avances aux employés, sans intérêt	881	
	<u>82 759</u>	<u>282 637</u>

Centre international pour la prévention de la criminalité

Notes complémentaires

au 31 décembre 2005

7 - IMMOBILISATIONS

	2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	66 251	47 633	18 618
Mobilier de bureau	32 333	12 947	19 386
	<u>98 584</u>	<u>60 580</u>	<u>38 004</u>
	2004		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	61 431	41 210	20 221
Mobilier de bureau	29 858	8 387	21 471
	<u>91 289</u>	<u>49 597</u>	<u>41 692</u>

8 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un crédit d'exploitation d'un montant maximum autorisé de 10 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 3 % (8 % au 31 décembre 2005; 7,25 % au 31 décembre 2004), renouvelable en avril 2006, non garanti. Au 31 décembre 2005, l'organisme ne se sert pas de ce crédit d'exploitation.

9 - APPORTS REPORTÉS

	2005	2004
	\$	\$
Solde au début	225 704	110 598
Montant reçus et à recevoir au 31 décembre		
Australie		
Attorney General's Department	71 660	176 454
Canada		
Sécurité publique et protection civile	299 784	300 000
Québec		
Ministère de la Sécurité publique	75 000	75 000
Autres	232 133	223 226
Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice		
Australie		
Attorney General's Department	(73 847)	(73 846)
Canada		
Sécurité publique et protection civile	(299 784)	(300 000)
Québec		
Ministère de la Sécurité publique	(75 000)	(75 000)
Autres (diverses sources)	(312 133)	(210 728)
Solde à la fin	<u>143 517</u>	<u>225 704</u>

Centre international pour la prévention de la criminalité

Notes complémentaires

au 31 décembre 2005

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

L'organisme est exposé au risque de change en raison des débiteurs en euros. Au 31 décembre 2005, les débiteurs libellés en euros représentent 30 000 euros (9 000 euros au 31 décembre 2004).

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des comptes fournisseurs et charges à payer est égale à la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur du fonds du marché monétaire a été établie selon le dernier cours acheteur moins des frais de courtage et est égale à la valeur aux livres.

11 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme relatifs à des locaux pour bureaux, des services d'entretien et du matériel, à verser une somme de 799 886 \$.

Le contrat relatif aux locaux pour bureaux échoit le 31 août 2014 et comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans. Le contrat relatif aux services d'entretien échoit le 31 août 2007 et comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de trois ans. Le contrat relatif au matériel échoit le 28 octobre 2010.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 82 893 \$ en 2006, à 85 632 \$ en 2007 et 2008, à 87 280 \$ en 2009 et à 90 576 \$ en 2010.